

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE)**

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 avril à 20h00, le CONSEIL D'ADMISTRATION du CCAS de SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE), étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Victor DENOUVION, Président.

Convocation du 09/04/2024.

Nombre de membres en exercice : 17

Étaient présents: Victor DENOUVION, Isabelle BELBÈZE, Albertine DE CARVALHO, Eric AUTECHAUD, Thierry BUSCATO, Bernard BOUÉ, Aline BERGOUGNAN, Agnès CARRARO, Marie-Françoise DELMAS, Claudine LACOSTE, Anne-Marie MARTIN, Jean NOUGAROLIS.

Étaient excusés : Corinne FARRET, Naziha ABOULGHAZI, Jean-Marc CARNEIRO, Suzanne BENCHARGUI, Juliette MONTEIL.

Avaient donné pouvoir :

- Corinne FARRET avait donné pouvoir à Éric AUTECHAUD
- Naziha ABOULGHAZI avait donné pouvoir à Agnès CARRARO
- Jean-Marc CARNEIRO avait donné pouvoir à Isabelle BELBÈZE
- Suzanne BENCHARGUI avait donné pouvoir à Albertine DE CARVALHO

Présents : 12

Votants : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE

Mme KHADUN Marie domiciliée, 1 F Chemin de la Marque à Saint-Jory sollicite le CCAS pour une aide au paiement des frais d'adhésions des licences sportives de ses trois enfants pour un montant de 350€.

- Le CCAS accorde à Mme KHADUN Marie une aide de 350 € en complément de l'aide accordée par le biais de la carte-pass pour les frais d'adhésions sportives de ses trois enfants.
- Compte-tenu de la situation de l'intéressée, cette aide sera versée à titre exceptionnel directement sur son compte bancaire sur présentation du RIB de l'intéressée.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre.

Publié le : 24/04/2024


MAIRIE DE SAINT-JORY
(Hte Garonne)

Le Président, Victor DENOUVION.

Accusé de réception en préfecture
031-263105942-20240415-DELIB202416-DE
Reçu le 24/04/2024

